

Les seniors sur
le banc des accusés

(page 24)

CURAVIVA

Revue spécialisée Curaviva

Association des homes et institutions sociales suisses



Le métier de bénévole

Le travail volontaire en EMS

Outre les apports théoriques, notamment sur l'encadrement, l'écoute ou encore la gestion des conflits, les participants se sont engagés dans une démarche de «formation-action» privilégiant la coproduction et la consolidation des outils de gestion à mettre à disposition des établissements: contrat de collaboration, cahier des charges, charte du bénévole... Aurore Pernin, animatrice à la Résidence du Parc de Valency depuis bientôt deux ans et coordinatrice des bénévoles, a surtout apprécié les côtés informels du dispositif, qui favorisent les relations au sein du réseau et les échanges d'expériences et de bonnes pratiques.

Le deuxième volet du dispositif de formation est réservé aux bénévoles en EMS. Conçu par l'Avdems avec la collaboration des associations de bénévoles qui disposent déjà d'une compétence en la matière, le programme est ciblé sur les aspects de la prise en charge des personnes âgées en EMS, la complexité des pathologies en général, des handicaps et des démences en particulier. «L'objectif de cette formation est de préparer et de sensibiliser le bénévole au contexte de l'EMS, et éviter ainsi qu'il soit mis d'emblée en situation difficile», explique encore Laurence Lambert.

Une première session aura lieu encore avant l'été 2011, immédiatement dans le suivi de la campagne de recrutement, «pour tout de suite capter l'intérêt des candidats», souligne encore Laurence Lambert. Les outils et les modalités de la campagne de recrutement, planifiée en mai prochain, seront mise en place par le groupe de travail, avec le concours d'une agence.

A l'EMS du Parc de Valency, on se réjouit de ce projet; et les

attentes sont grandes. «L'implication des bénévoles est formidable. Mais nous avons besoin d'un renouveau. Dans un contexte de plus en plus exigeant, la bonne volonté ne suffit plus», insiste Sandrine Perroud-Heuls. Le concept du bénévolat lancé en automne dernier au sein de la résidence dans le cadre du projet-pilote se décline donc en diverses actions : créer une charte du bénévolat, un contrat d'engagement, une lettre

d'attestation, un outil de gestion des activités qui tienne aussi compte du savoir-faire et des envies des bénévoles, etc. L'animatrice Aurore Pernin, qui consacre 10% de son temps à la gestion des bénévoles, aura aussi fort à faire pour réussir le recrutement et l'intégration de la relève. Pour ce faire, elle peut compter sur l'appui de l'équipe des bénévoles. «Ils sont heureux de cette initiative qui reconnaît et valorise leur action, et soulagés que l'on pense

à la relève! Et ils sont prêts à nous accompagner dans notre démarche et à faciliter la transition entre anciens et nouveaux venus.» Un concept du bénévolat similaire devrait par la suite être appliqué aux deux autres établissements que dirige Sandrine Perroud-Heuls, à Lausanne et à Yverdon.

«Nous procéderons à une première évaluation des résultats à fin 2011», informe pour sa part Francesca Piazza. «Cela nous permettra de voir si les mesures proposées sont pertinentes, s'il faut au contraire renforcer certaines composantes de la formation ou affiner les supports de communication et de promotion. L'idée est de mettre l'offre de formation et les outils de gestion et de recrutement à disposition des EMS vaudois, dès le deuxième semestre 2012.» Affaire à suivre, donc. ●

«Le bénévolat en EMS est une valeur ajoutée, à condition de respecter certaines règles pour éviter les dérapages.»

Vers une autre organisation du bénévolat en EMS

Le volontariat d'entreprise

A Genève, malgré des appels répétés par voie de presse, d'affichage et de mailings, l'Association des EMS de Lancy ne peut compter que sur une poignée de visiteuses. Ce qui est largement insuffisant lorsque l'on sait que les deux établissements qu'elle exploite, La Vendée, 20 ans cette année, et Les Mouilles, ouvert en mars 2010, hébergent plus de 140 personnes âgées. Les EMS de Lancy ont donc décidé d'agir. Et puisque les canaux traditionnels n'ont pas trouvé d'échos, ils ont opté pour une formule originale encore peu explorée : le volontariat d'entreprise.

Un courrier est ainsi adressé à la fin de l'été dernier à 27 entreprises lancéennes, leur présentant le projet intitulé «Bénévolat utile», un concept «gagnant-gagnant». Un document est annexé, listant les activités possibles, avec leur fréquence quotidienne, hebdomadaire ou mensuelle, et l'investissement en temps nécessaire. «En favorisant l'engagement bénévole de ses collaborateurs, l'entreprise valorise leurs expériences personnelles et leurs compétences relationnelles», argumente Laurent Beausoleil, le directeur des deux EMS. «Cela crée une nouvelle dynamique sur le lieu de travail ; les collaborateurs peuvent montrer à leurs collègues une autre facette de leur personnalité, plus sociable et humaine, ce qui est plutôt sti-

mulant et motivant.» Et l'activité bénévole est aussi un plus, que chacun peut ajouter à son CV. Côté EMS, ils ont gagné à ce jour une vingtaine de nouveaux bénévoles, ainsi qu'une quarantaine d'employés d'une grande banque qui s'investiront chacun dans une action unique.

Si le concept n'a pour l'instant séduit qu'une minorité des entreprises contactées, il a partout reçu bon accueil et pourrait évoluer vers des projets à mi-chemin entre bénévolat et dons ou encore vers des actions plus personnalisées en lien avec la démarche philanthropique de certaines entreprises. «Pour l'instant, nous avons peu de recul pour tirer un premier bilan. Mais nous savons déjà que notre principal enjeu sera de garder ces bénévoles et de maintenir l'enthousiasme», reconnaît Laurent Beausoleil. Pour ce faire, il prévoit déjà d'organiser des moments de convivialité qui seront aussi autant de possibilités de réseautage pour les volontaires.

Et puis, cerise sur le gâteau : le programme «Bénévolat utile» des EMS de Lancy vient de recevoir une mention spéciale «Santé et Entreprise 2010» décernée par l'Association européenne pour la promotion de la santé. Selon le jury, cette mention spéciale est un encouragement; en attendant que le projet puisse se fonder sur des chiffres et des valeurs scientifiques. (amn)